

**EXTRAIT du REGISTRE  
des DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

ID : 033-213303258-20250313-2025\_03\_13\_11-DE



Nombre de Conseillers :  
En Exercice : 14  
Présents : 12  
Votants : 13

Date de Convocation : 06 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Plassac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal.

**Présents** : Messieurs BERNARD, HILARION, VIGNON, EPAUD, DUKERS, LABORDE, REBELO – Mesdames BODEI, BOUSSARD, BOUTEVILAIN, DERMONT, CLAUSS

**Absents excusés** : Messieurs DUPONT (pouvoir à M. HILARION) et BETTES.

**Secrétaire de séance** : Madame BOUSSARD

**Objet : Tarifs du port 2025**

Sur proposition du responsable du Port, Monsieur DUPONT, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de ne pas augmenter les tarifs des emplacements du port pour l'année 2025. Les tarifs 2025 sont donc les suivants :

TARIFS DU PORT 2025	Tarif HT Commune	Tarifs HT Hors Commune
Jusqu'à 5.99 m	205.00 €	263.00 €
de 6 à 6.49 m	234.00 €	310.00 €
de 6.50 à 6.99 m	268.00 €	357.00 €
de 7 à 7.49 m	299.00 €	407.00 €
de 7.50 à 7.99	328.00 €	453.00 €
de 8 à 8.49 m	365.00 €	498.00 €
de 8.50 à 8.99 m	397.00 €	544.00 €
de 9 à 9.49 m	427.00 €	587.00 €
de 9.50 à 9.99 m	460.00 €	633.00 €
Au-delà de 10 m	492.00 €	680.00 €

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des votants les tarifs du port pour l'année 2025 telle que proposée ci-dessus et mandate monsieur le Maire afin d'établir la facturation des plaisanciers en ce sens.**

La secrétaire de Séance  
BOUSSARD Cynthia

Pour copie conforme au registre,  
Fait à Plassac, le 13 mars 2025  
Le Maire, Jean-Louis BERNARD

